

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 juin 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-49**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

4.4. Périodes de fermeture de l'établissement pour l'année universitaire 2026-2027

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu l'avis du comité stratégique de ASTRES du 9 avril 2026,

Vu l'avis du comité social d'administration du 28 mai 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les périodes de fermeture de l'établissement pour l'année universitaire 2026-2027.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des périodes de fermeture de l'établissement pour l'année universitaire 2026-2027, conformément au document joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 27
Membres présents : 21	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 27
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 27
	Contre : 0

Pièce jointe :

- dates de fermeture de l'établissement pour l'année universitaire 2026-2027.

Fait à Tours,

Philippe ROINGEARD

Philippe Roingeard
le 22/06/2026 14:56:20 +02:00

